

FORUM DE PAIX



# **Rapport de monitoring d'incidents sécuritaires du mois de Mai 2026**

PUBLIE PAR FORUM DE PAIX

# Sommaire

|          |                                                                                        |           |
|----------|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1</b> | <b>Résumé du rapport .....</b>                                                         | <b>1</b>  |
| <b>2</b> | <b>Introduction .....</b>                                                              | <b>2</b>  |
| 2.1      | <i>Objectif du rapport .....</i>                                                       | <i>1</i>  |
| 2.2      | <i>Méthodologie .....</i>                                                              | <i>1</i>  |
| 2.3      | <i>Limites du rapport .....</i>                                                        | <i>1</i>  |
| <b>3</b> | <b>Aperçu sur les statistiques mensuelles d'incidents de sécurité .....</b>            | <b>4</b>  |
| 3.1      | <i>Statistique globale des incidents de sécurité .....</i>                             | <i>4</i>  |
| 3.2      | <i>Interprétation et analyse des données statistiques .....</i>                        | <i>4</i>  |
| 3.2.1    | <i>Catégorie des personnes affectées .....</i>                                         | <i>5</i>  |
|          | <i>.....</i>                                                                           | <i>5</i>  |
| <b>4</b> | <b>Répartition des incidents par zone géographique, présumés auteurs .....</b>         | <b>6</b>  |
| 4.1      | <i>Localisation des incidents .....</i>                                                | <i>4</i>  |
| 4.1.1    | <i>Présentation du tableau graphique par entité .....</i>                              | <i>4</i>  |
| 4.1.1.1  | <i>La ville de Beni .....</i>                                                          | <i>4</i>  |
| 4.1.1.2  | <i>Chefferie de Babila Babombi .....</i>                                               | <i>4</i>  |
|          | <i>.....</i>                                                                           | <i>4</i>  |
| 4.1.1.3  | <i>Chefferie de Mambasa .....</i>                                                      | <i>5</i>  |
| 4.1.1.4  | <i>Chefferie des Bashu .....</i>                                                       | <i>5</i>  |
| 4.1.1.5  | <i>Chefferie des Baswagha .....</i>                                                    | <i>6</i>  |
| 4.1.1.6  | <i>Secteur de Beni Mbau .....</i>                                                      | <i>6</i>  |
| 4.1.1.7  | <i>Secteur de ruwenzori .....</i>                                                      | <i>7</i>  |
| 4.2      | <i>Aperçu des incidents par présumés auteurs .....</i>                                 | <i>7</i>  |
| 4.3      | <i>Aperçu des réponses des autorités aux incidents documentés .....</i>                | <i>8</i>  |
| <b>5</b> | <b>Quelques facteurs supposés avoir favorisé la faible protection des civils .....</b> | <b>9</b>  |
| 5.1      | <i>Recommandations .....</i>                                                           | <i>10</i> |
|          | <i>b) ..... Au Commandement des Opérationnel sokola 1 dans le secteur Nord-Kivu :</i>  |           |
|          | <i>.....</i>                                                                           | <i>10</i> |
| 5.2      | <i>Difficultés rencontrées .....</i>                                                   | <i>11</i> |
| <b>6</b> | <b>Conclusion générale .....</b>                                                       | <b>11</b> |
| <b>7</b> | <b>Notes de référence .....</b>                                                        | <b>12</b> |

## 1 Résumé du rapport

Ce rapport de monitoring, réalisé par le Forum de Paix, évalue la situation sécuritaire et des droits humains au cours du mois de mai 2026 dans les Territoires de Beni et Lubero (Nord-Kivu), ainsi que dans la Ville de Beni et une partie de l'Ituri (Territoires de Mambasa et d'Irumu). L'analyse s'inscrit dans un contexte régional complexe, marqué non seulement par l'activisme des groupes armés étrangers et locaux, mais aussi par une crise sanitaire internationale liée à la réapparition de la variante Ebola Bundibugyo. L'objectif principal de ce document est de dégager des analyses contextuelles rigoureuses à partir de données statistiques concrètes afin de guider les décisions des acteurs clés vers des actions positives renforçant la protection des civils et consolidant la paix.

Sur le plan quantitatif, les enquêtes de terrain ont permis de documenter un total de 69 incidents sécuritaires ayant affecté 137 victimes et causé 72 décès, ce qui représente un taux de mortalité global alarmant de 52,55 %. Les données mettent en évidence une vulnérabilité asymétrique : les hommes adultes constituent la cible ultra-majoritaire de cette instabilité, comptabilisant 83,94 % des victimes et 51,09 % des décès, principalement en raison de la récurrence des massacres, des assassinats et des vols à main armée. Bien que les enfants soient statistiquement moins touchés en nombre absolu, la brutalité humaine ne les épargne pas, comme en témoignent des cas de meurtres par balle et des décès non élucidés enregistrés ce mois-ci.

D'un point de vue géographique, le secteur de Beni-Mbau enregistre le plus grand volume d'incidents (37,68 %), tandis que la Ville de Beni concentre le plus lourd bilan en vies humaines avec 16,06 % des décès globaux. Les données désignent les forces terroristes de l'ADF comme le principal vecteur de mortalité (responsable de 45 décès), suivies par une criminalité diffuse opérée par des bandits armés ou des acteurs qualifiés d'« inconnus ». Face à ces alertes communautaires, le rapport relève une correspondance statistique parfaite entre les actions menées par la société civile et les réponses des autorités locales. Toutefois, l'analyse nuance cette proactivité en soulignant l'absence d'évaluation quantitative sur l'efficacité réelle, la qualité ou le délai de mise en œuvre de ces réponses administratives.

Enfin, le rapport identifie plusieurs facteurs entravant la protection des civils, notamment une crise de gouvernance illustrée par le différend politique entre le Gouverneur du Nord-Kivu et un député de Butembo, l'instrumentalisation des services de renseignement, la

circulation incontrôlée des armes et des exactions attribuées à des militaires des FARDC. Malgré des contraintes logistiques, des coupures de réseau et l'impossibilité d'accéder aux zones sous contrôle du M23, le **Forum de Paix** formule des recommandations urgentes. Il appelle les autorités urbaines et territoriales à déployer des plans de contingence sécuritaire et à appuyer le programme P-DDRCS par des bouclages réguliers, tout en recommandant au Commandement des Opérations Sokola 1 de sécuriser le couloir de Beni-Mbau et d'activer le renseignement de proximité pour démanteler les complicités locales.

## 2 Introduction

Ce rapport de monitoring constitue un outil stratégique permettant au **Forum de Paix** d'évaluer la situation des droits humains dans la province du Nord-Kivu, particulièrement dans les Territoires de Beni et de Lubero ainsi que, par extension, dans les Territoires de Mambasa et d'Irumu en Ituri.

L'élaboration de ce document s'inscrit pleinement dans le mandat de notre organisation, active dans les alertes précoces et réponses rapides, la consolidation de la paix, le genre, le plaidoyer et l'accompagnement psychosocial. À travers cette analyse, le **Forum de Paix** entend guider efficacement les décisions des acteurs clés pour la construction d'une paix durable. Axé sur l'analyse des incidents sécuritaires documentés au cours du mois de mai 2026, ce rapport propose une projection critique de la dynamique conflictuelle dans la région.

Le rapport est axé sur l'observation des faits sécuritaires vécus au cours du mois de Mai 2026 et fait une projection critique basée sur l'analyse des faits documentés.

Les observations reviennent sur des événements intrigant, à l'instar du désaccord entre le Gouverneur de Province du Nord Kivu et un député élu de Butembo, autour des enjeux sécuritaires de l'heure. L'autorité provinciale aurait instruit ses services de « *procéder par enquête autour des actions subversives* » (KAZADI, 2026) du député pendant ses vacances parlementaires dans la région ; alors que ce dernier excellait dans des critiques contre les actions du gouverneur, qui d'ailleurs a procédé par « *la suspension de toutes les perceptions de taxes provinciales à Kasindi par les structures ACCAD et IDIK, ...la suppression de la taxe conventionnelle sur le carburant destinée à la construction de l'aéroport de Mavivi, enfin, la suspension des travaux de construction des ponts financés dans le cadre d'intérêts provinciaux, à l'exception de ceux pris en charge par le Fonds national d'entretien routier (FONER)* » (Amin, 2026). Cette décision autant saluée par la

Fédération des Entreprises du Congo/Beni, qui s'est finalement engagée à faire le suivi des recommandations.

Pendant que la cohésion entre ces acteurs (Gouverneur, Député, Fec) se fragilisait, il surgit alors une variante de l'Ebola dont la souche se nomme Bundibugyo, en Ituri et au Nord-Kivu. Un nouveau défi classé parmi « les *urgences de santé publique de portée internationale (USPPI)* », (OMS, Déclaration, 2026). C'est une nouvelle dynamique dans la protection des civils dans une zone en proie à la menace des « *groupes armés terroristes* » l'ADF et le M23 (Bernard, 2024). Comme le mouvement de population n'a pas été momentanément stoppé entre les deux provinces qui vivent des échanges économiques, c'est de ainsi que les Villes de Beni et Butembo ont été affectées par ce nouveau fléau. Cependant, la riposte contre cette maladie virale connaît des poches de résistances dans les deux Territoires, Beni et Lubero. Pour son efficacité, il serait utile « *d'intégrer les communautés dans la riposte* » (WHR, 2026)

Vers la fin du mois de Mai, l'Adf a confirmé sa présence dans la Ville de Beni. Il a manifestement tué des populations civiles sans défense dans le quartier Ngadi et périphériques, en commune de Ruwenzori, « *environ 20 morts* » (Marc Maro Fimbo, 2026) après des alertes dénonçant sa présence la pleine journée avant le drame. Il a accentué ses attaques contre les civils dans plusieurs agglomérations simultanément.

Partant de ce contexte multidimensionnel, le **Forum de Paix**, a renforcé son intervention dans les alertes précoces à l'aide de son réseau local des comités locaux de protection. La vision c'est de faire participer la base à la construction de la paix, par des actions citoyennes positives et la consolidation du rapprochement de la population à ses décideurs.

Ce rapport présente l'éventail d'incidents documentés au cours du mois. Il constitue un guide d'analyse de la situation sécuritaire qui prévaut dans la région et propose des actions à mener sous forme de recommandations aux autorités compétentes ainsi qu'à leurs partenaires.

## 2.1 Objectif du rapport

- ✓ Dégager des bases aux analyses contextuelles à partir des données statistiques mensuelles.
- ✓ Proposer des actions positives à accomplir qui renforcent la protection des civils.
- ✓ Identifier et analyser les facteurs d'influence qui auraient favorisé la détérioration du mécanisme de stabilité dans les zones de Beni-Lubero, et Ituri.
- ✓ Mesurer l'efficacité des décisions prises à l'aide de l'aperçu partiel des actions des autorités aux alertes communautaires

## 2.2 Méthodologie

Pour obtenir ces données, le **Forum de Paix** a procédé par la collecte et la documentation des données sur le terrain, essentiellement pour lui faciliter de (d') :

- ❖ Enquêter sur les lieux des incidents.
- ❖ Établir un tableau synthétique des incidents mensuels (types, nombre, victimes, décès).
- ❖ Identifier des auteurs présumés (ADF, bandits, groupes armés, etc.).
- ❖ Déterminer des zones géographiques les plus touchées.
- ❖ Contacter d'autres acteurs de protection
- ❖ Revue documentaire.

## 2.3 Limites du rapport

Ce rapport connaît certaines limites :

- La première est liée au temps.
- La deuxième est liée à la zone géographique. Son intervention est possible grâce à des Comités Locaux de Protection, structures à base communautaires et des points focaux, implantés dans différentes agglomérations et centres urbains.
- La troisième limite de ce rapport, c'est son aspect de faible intégration des données en lien avec le mouvement des populations ou encore leurs besoins spécifiques ; il se base principalement aux incidents sécuritaires qui prévalent au quotidien dans Beni-Lubero et par extension dans les deux Territoires d'Irumu et Mambasa dans la province de l'Ituri.

### 3 Aperçu sur les statistiques mensuelles d'incidents de sécurité.

#### 3.1 Statistique globale des incidents de sécurité

Ce tableau décrit le type d'incidents enregistrés, chacun suivi de sa fréquence. Il démontre également le nombre de victimes stratifiées en genre et en âge, suivi des cas de morts.

| Types d'incidents                    | Nb. Inc   | Nb. Vic    | H          | F         | A          | E        | Nb. Morts | M/H       | M/F       | M/A       | M/E      |
|--------------------------------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| Arrestation arbitraire               | 1         | 7          | 7          | 0         | 7          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Assassinat                           | 8         | 15         | 12         | 3         | 14         | 1        | 11        | 8         | 3         | 10        | 1        |
| Conflit foncier                      | 1         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Coup et blessure volontaire          | 1         | 1          | 1          | 0         | 1          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Découverte de corps sans vie         | 11        | 16         | 10         | 6         | 15         | 1        | 16        | 10        | 6         | 15        | 1        |
| Destruction d'école                  | 1         | 3          | 3          | 0         | 3          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Embuscade des civils                 | 1         | 1          | 1          | 0         | 1          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Enlèvement                           | 2         | 13         | 9          | 4         | 13         | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Incendie des stupéfiants             | 1         | 1          | 1          | 0         | 1          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Massacre                             | 7         | 43         | 38         | 5         | 43         | 0        | 42        | 37        | 4         | 42        | 0        |
| Menace de mort                       | 1         | 1          | 1          | 0         | 1          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Meurtre                              | 2         | 3          | 1          | 2         | 3          | 0        | 3         | 1         | 2         | 3         | 0        |
| Mouvement suspect                    | 7         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Profanation de sépulture et attentat | 1         | 1          | 1          | 0         | 1          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Sinistre incendie                    | 1         | 2          | 2          | 0         | 2          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Tentative de meurtre                 | 2         | 2          | 2          | 0         | 2          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Tentative d'évasion                  | 1         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Torture physique                     | 2         | 2          | 2          | 0         | 2          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Tracas sécuritaire                   | 3         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Tracasserie administrative           | 1         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Tracasserie militaire                | 5         | 9          | 9          | 0         | 9          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Violence sexuelle                    | 2         | 2          | 0          | 2         | 2          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Vol à mains armées                   | 7         | 15         | 15         | 0         | 15         | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| <b>Total général</b>                 | <b>69</b> | <b>137</b> | <b>115</b> | <b>22</b> | <b>135</b> | <b>2</b> | <b>72</b> | <b>56</b> | <b>15</b> | <b>70</b> | <b>2</b> |

#### 3.2 Interprétation et analyse des données statistiques

Le tableau présente un total de 137 victimes, parmi lesquelles on déplore 72 décès (soit un taux de mortalité global d'environ 52,55 %). L'analyse de la population touchée montre une disproportion par modalité. Le graphique ci-dessous analyse les incidents de sécurité ayant le pourcentage supérieur à 1.

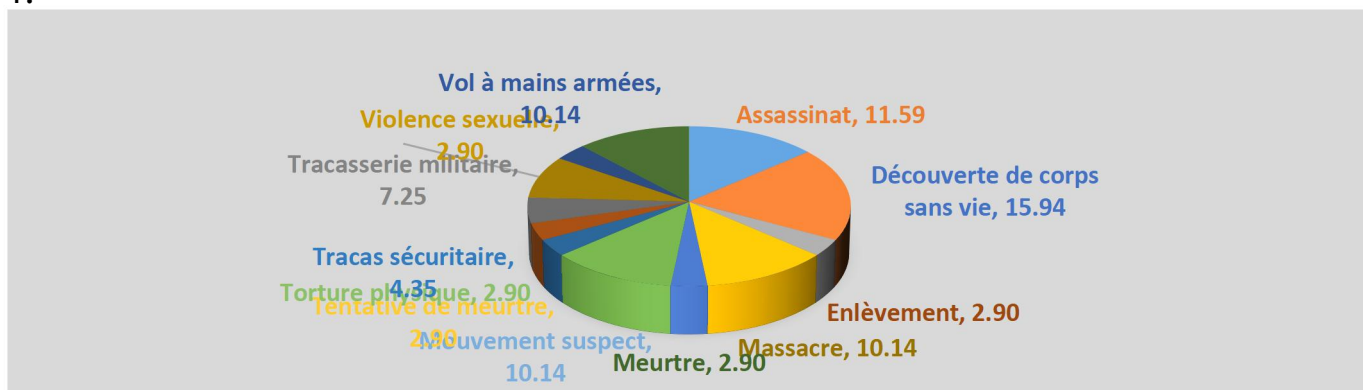


Figure 1 Analyse des incidents sécuritaires ayant le taux de % > à 1

### 3.2.1 Catégorie des personnes affectées

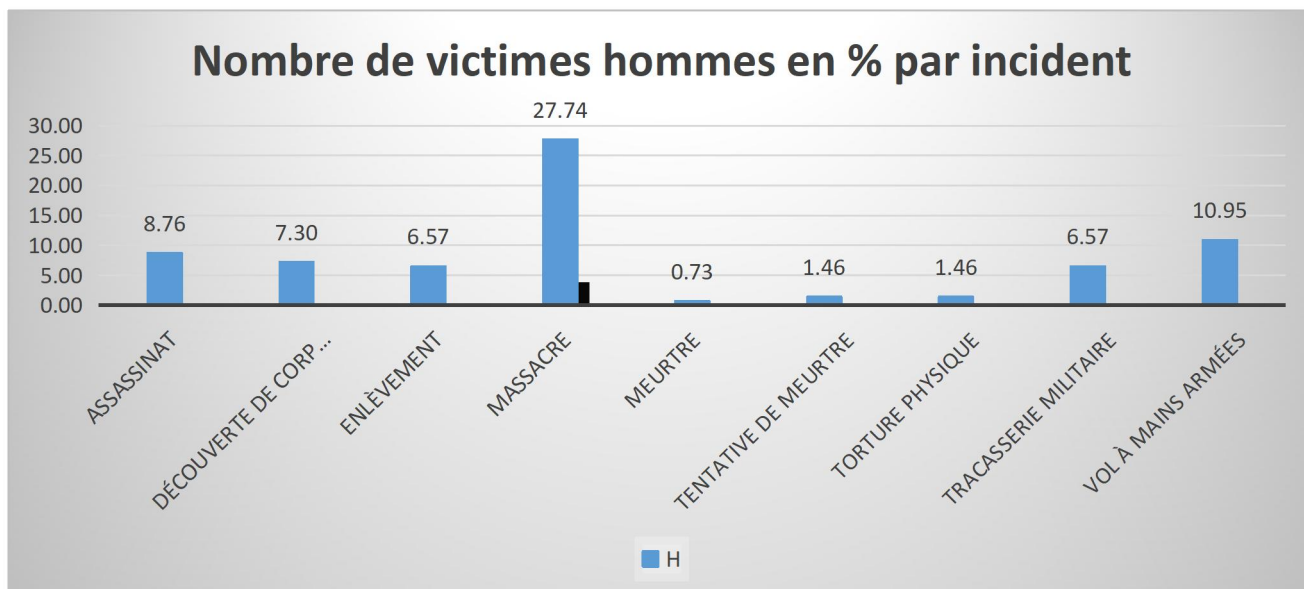


Figure 2 Graphique d'incidents ayant affecté les hommes

Les hommes sont massivement touchés, représentant 83,94% des victimes (115 sur 137) et 52,55 % des décès (56 sur 137). Le graphique ci-dessus présente le massacre au sommet des incidents documentés au mois de mai qui affligent la vie des hommes et les forcent à disparaître. Le vol à mains armées par contre, paraît comme un outil qui affaiblit l'économie de l'homme pour le rendre méprisable et l'exposant au risque de la manipulation.

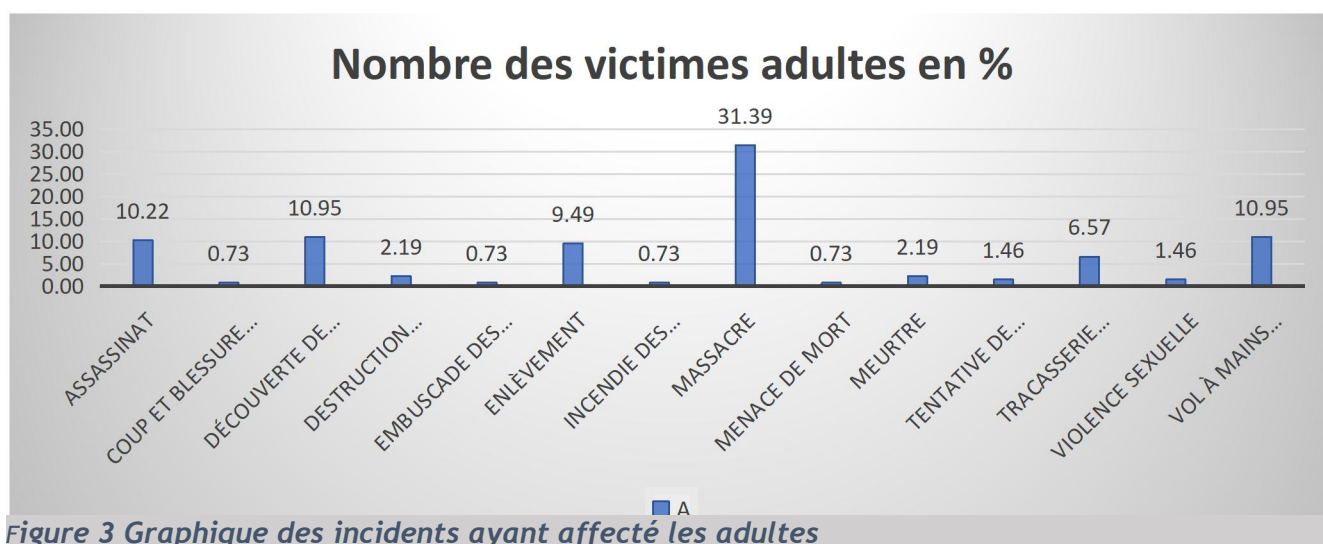


Figure 3 Graphique des incidents ayant affecté les adultes

Les adultes représentent la quasi-totalité des victimes (98,54 %, soit 135 personnes sur 137) et un peu plus de la moitié des décès (51,09 %, soit 70 individus). Entre massacres (31,39 %), assassinats (10,95%), vols à main armée (10,95 %) et découvertes de corps sans vie (11,68%), la nature de ces violences témoigne de l'extrême instabilité de la vie quotidienne dans la région.

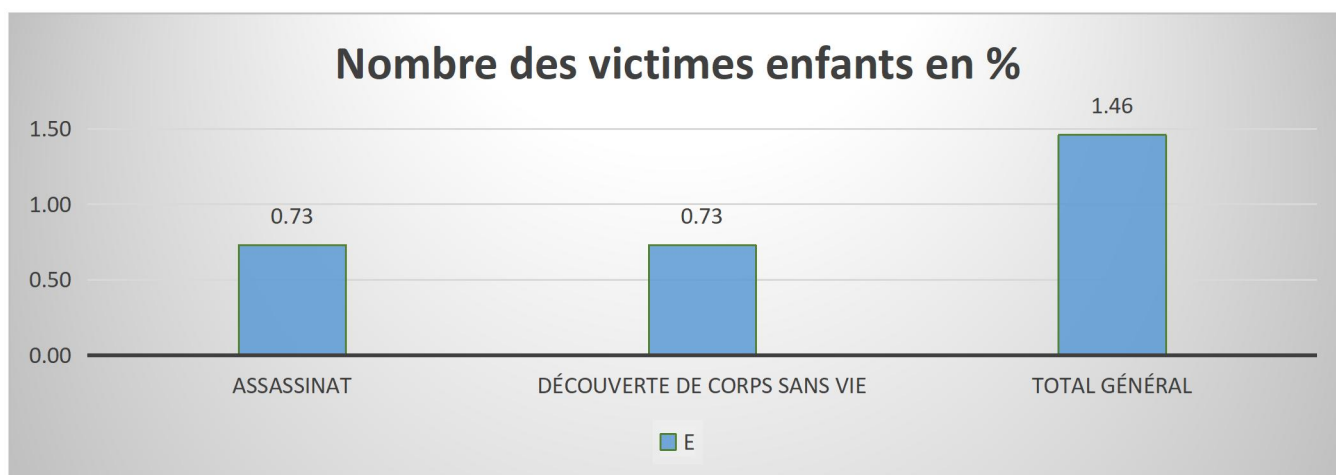


Figure 4 Graphique des incidents ayant affectés les enfants

Les enfants sont relativement moins touchés (2 victimes, 2 décès), mais le taux de létalité chez eux est extrêmement alarmant (1,46%). Ils sont vulnérables et victimes de la cruauté humaines. Les cas enregistrés ce mois de mai, un enfant et sa mère ont été tué par balle par une militaire de l'armée loyaliste, alors que l'autre a été retrouvé mort dans des circonstances non élucidées.

#### 4 Répartition des incidents par zone géographique, présumés auteurs

Cette démarche vise à géolocaliser les incidents répertoriés. Il s'agit de cartographier avec exactitude ou à défaut, d'estimer au plus près la localisation des événements documentés par nos enquêteurs de terrain. Tenant compte de l'étendue couverte par le mécanisme d'alerte, les données sous analyse proviennent de deux provinces, l'Ituri et le le Nord-Kivu, notamment les territoires de Mambasa, d'Irumu, Beni et Lubero.

| Types d'incidents           | Nb Inc % | Nb. Vic % | H %   | F %   | A %   | E %  | Nb M. % | H %   | F%    | A %   | E%   |
|-----------------------------|----------|-----------|-------|-------|-------|------|---------|-------|-------|-------|------|
| Beni ville                  | 20,29    | 21,17     | 16,79 | 4,38  | 19,71 | 1,46 | 16,06   | 11,68 | 4,38  | 14,60 | 1,46 |
| Chefferie de Babila Babombi | 7,25     | 18,98     | 16,79 | 2,19  | 18,98 | 0,00 | 10,95   | 10,22 | 0,73  | 10,95 | 0,00 |
| Chefferie de Mambasa        | 4,35     | 7,30      | 5,84  | 1,46  | 7,30  | 0,00 | 6,57    | 5,11  | 1,46  | 6,57  | 0,00 |
| Chefferie des Bashu         | 20,29    | 19,71     | 16,06 | 3,65  | 19,71 | 0,00 | 5,84    | 2,92  | 2,92  | 5,84  | 0,00 |
| Chefferie des Baswagha      | 7,25     | 5,84      | 4,38  | 1,46  | 5,84  | 0,00 | 4,38    | 2,92  | 1,46  | 4,38  | 0,00 |
| Secteur de Beni Mbau        | 37,68    | 23,36     | 20,44 | 2,92  | 23,36 | 0,00 | 8,03    | 7,30  | 0,73  | 8,03  | 0,00 |
| Secteur de Ruwenzori        | 2,90     | 3,65      | 3,65  | 0,00  | 3,65  | 0,00 | 0,73    | 0,73  | 0,00  | 0,73  | 0,00 |
| Total général               | 100,00   | 100,00    | 83,94 | 16,06 | 98,54 | 1,46 | 52,55   | 40,88 | 11,68 | 51,09 | 1,46 |

Figure 5 Tableau global des entités suivi de nombre d'incident ainsi que les victimes

## 4.1 Localisation des incidents

### 4.1.1 Présentation du tableau graphique par entité

Le tableau ci-dessous, présente les pourcentages des données enregistrés dans chaque site au cours du mois de mai. Il présente les modalités sexe et tranche d'âge qui ont été documentés par site, en précisant des cas de morts par site. Voici ci-dessous la représentation en pourcentage.

#### 4.1.1.1 La ville de Beni

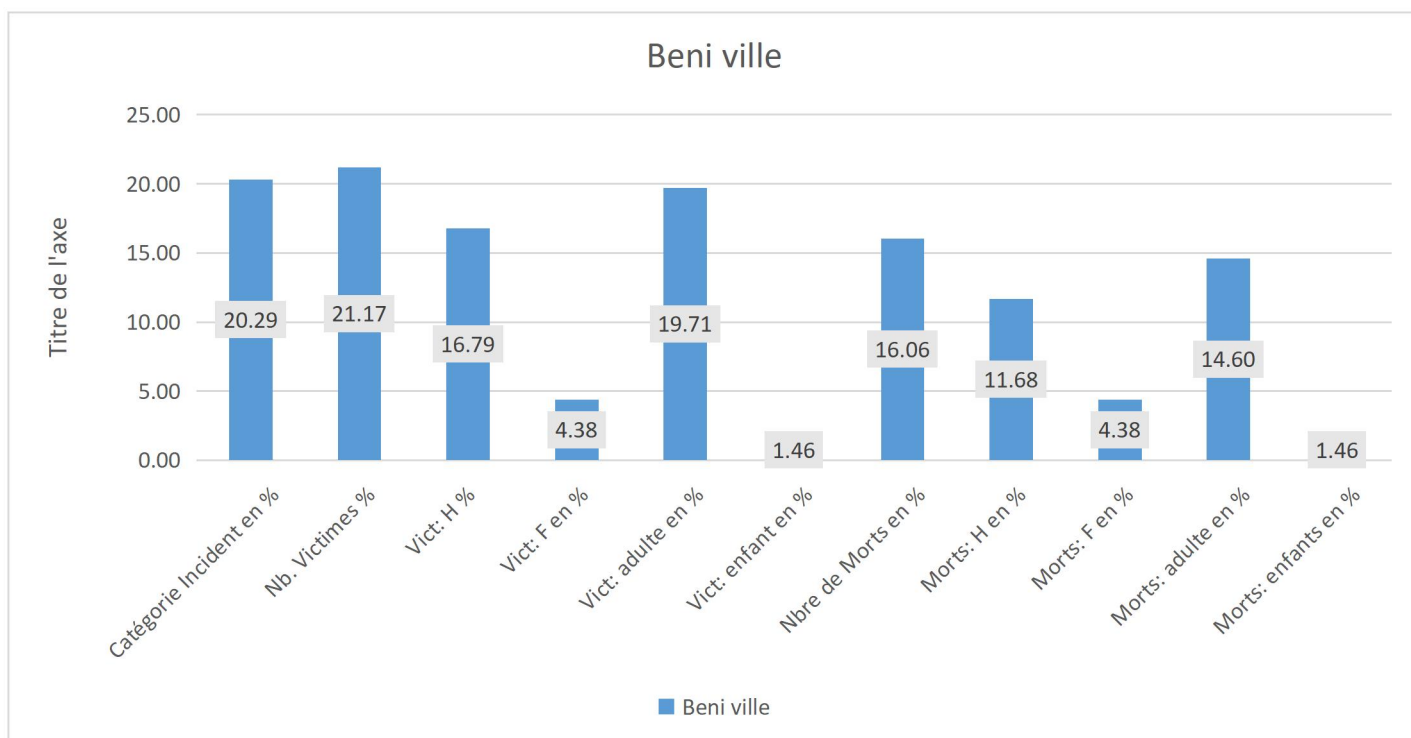


Figure 6 Graphique des incidents et victimes de la ville de Beni

Le graphique ci-haut présente le nombre d'incidents et des victimes documentés dans la Ville de Beni. Il en ressort que les 20,29% d'incidents ont affecté 21,17% de victimes parmi lesquelles 16,06% sont mortes dont 14,60% d'adultes et 1,46% d'enfants.

#### 4.1.1.2 Chefferie de Babila Babombi

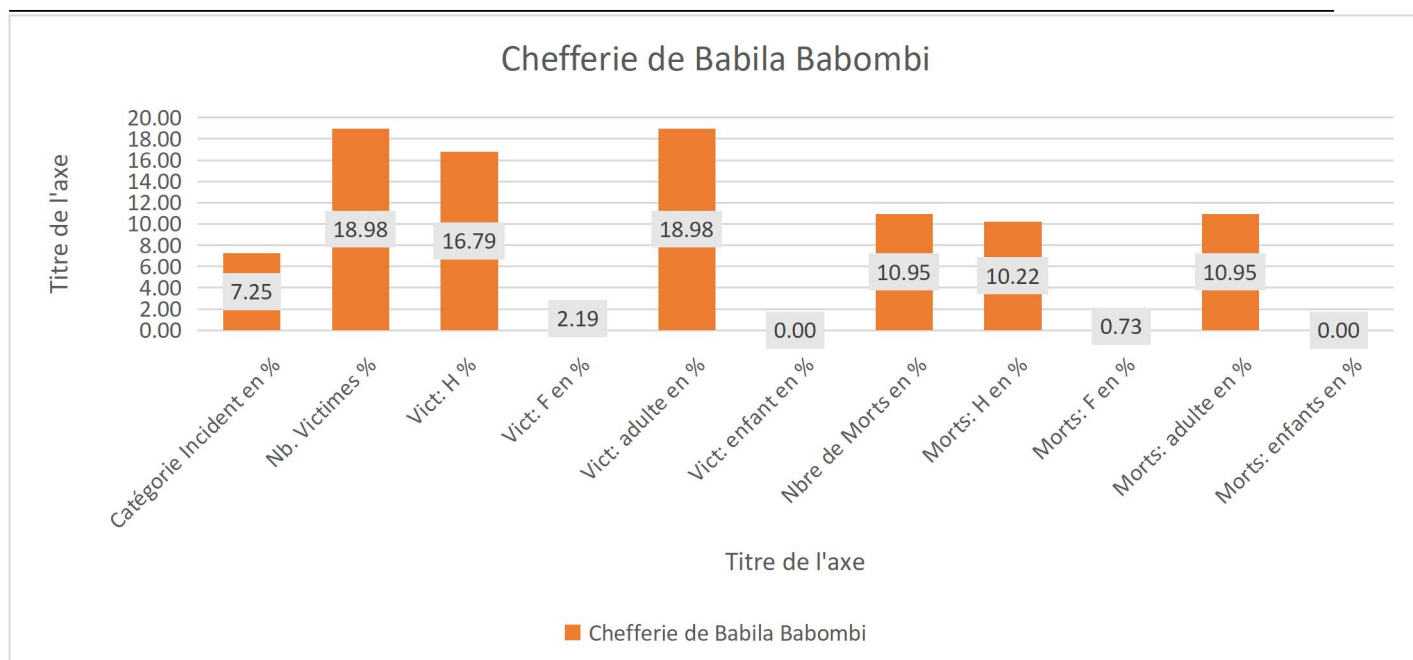


Figure 7 Graphique d'incidents et victimes de Babila Bambombi en Ituri

Au cours des enquêtes, nos équipes n'ont pas enregistré des cas affectant les enfants dans cette contrée. Cependant, sur les 18,98% des victimes, 10,95% sont mortes, et c'est essentiellement des cas en lien avec les assassinats de masse orchestrés par les présumés ADF, actifs dans la région Ituri et Nord-Kivu.

#### 4.1.1.3 Chefferie de Mambasa

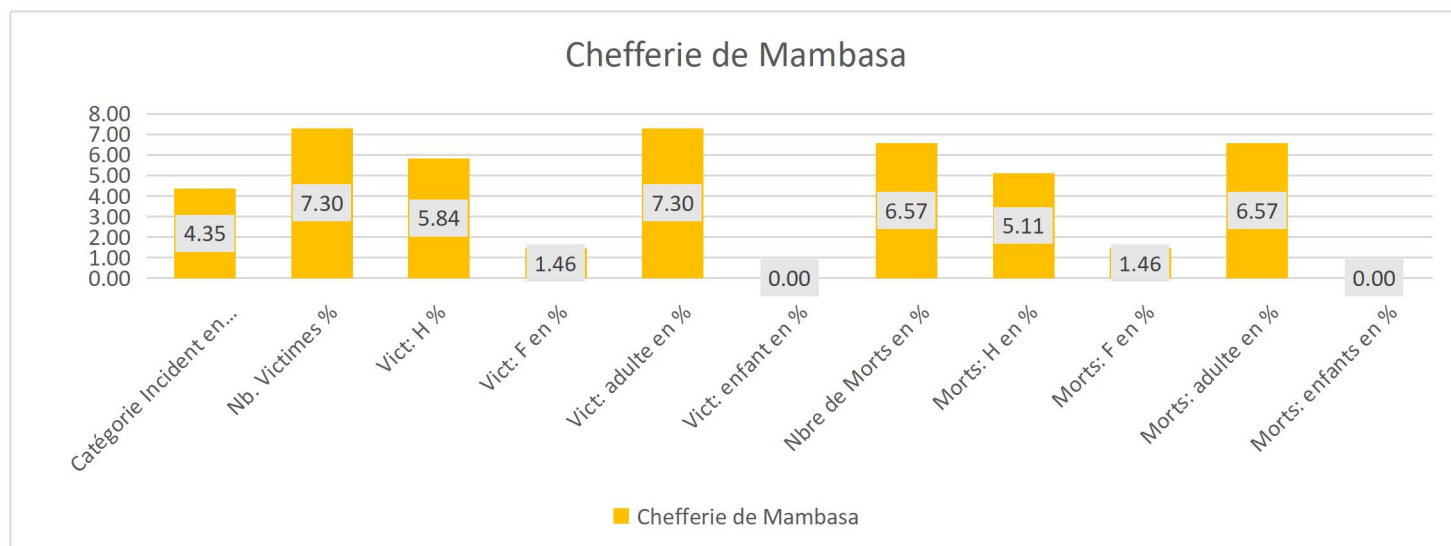


Figure 8 Graphique d'incidents et victimes de la chefferie de Mmbasa en Ituri

Toutes les victimes enregistrées dans la contrée représentent 7,30% dont 1,46% de femmes. Le graphique démontre que toutes étaient des adultes. Ces incidents ont été létales.

#### 4.1.1.4 Chefferie des Bashu

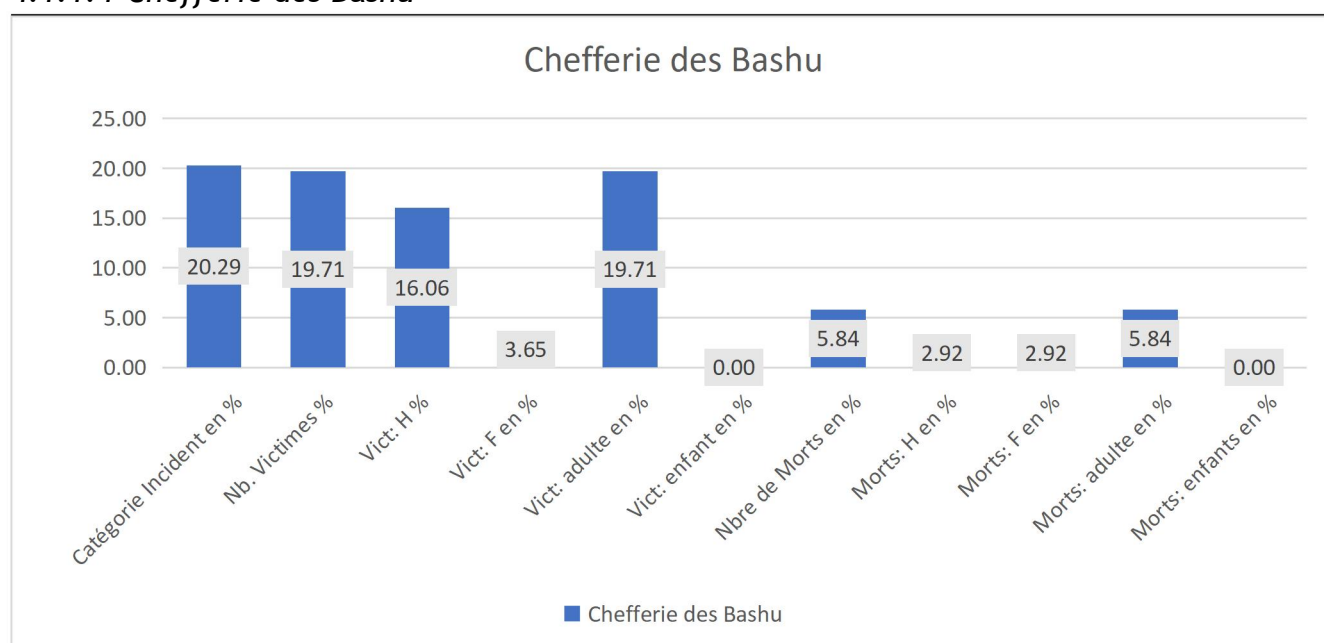


Figure 9 Graphique d'incidents et victimes de la chefferie des Bashu au Nord-Kivu

Le total d'incidents enregistrés dans la chefferie des Bashu a affecté 19,71% des victimes parmi lesquelles 5,84% sont mortes, dont hommes et femmes.

#### 4.1.1.5 Chefferie des Baswagha

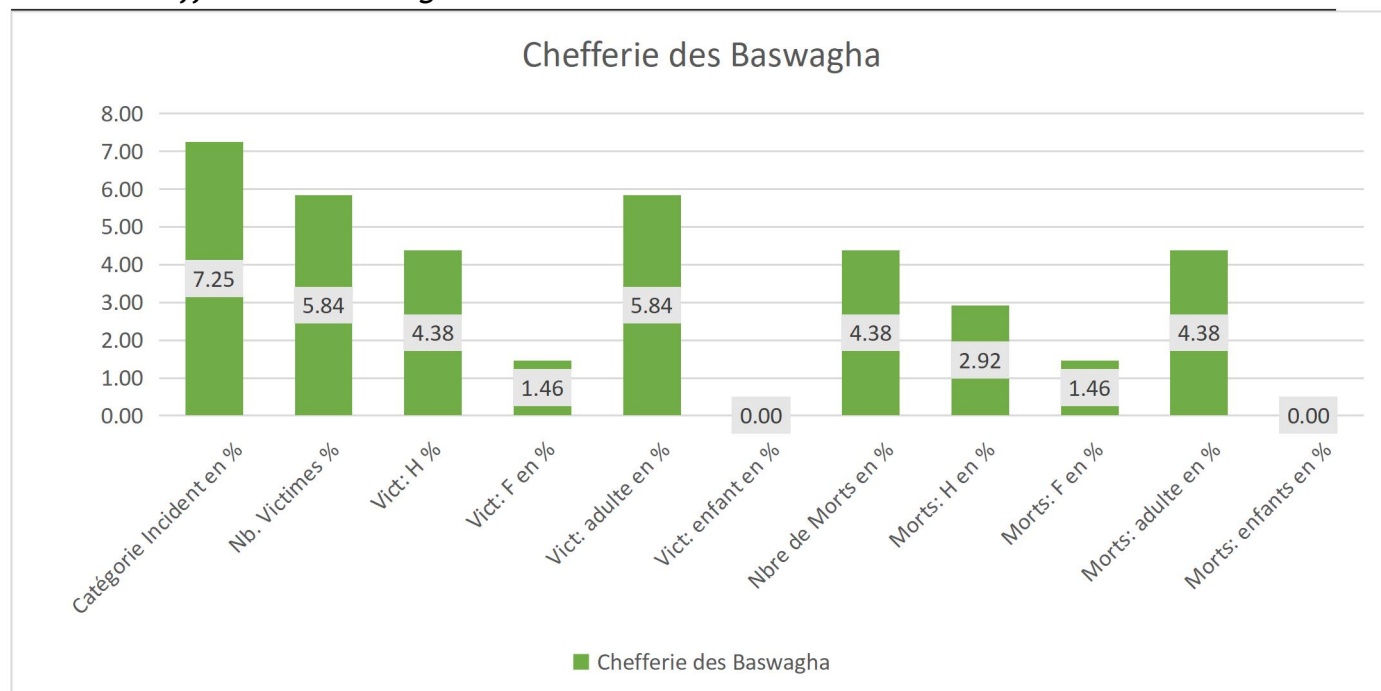


Figure 10 Graphique d'incidents et victimes de la chefferie des Baswagha

4,38% de décès dont 1,46% de femmes ont été documentés dans la chefferie des Baswagha. Le niveau de la violence touche beaucoup plus les hommes adultes.

#### 4.1.1.6 Secteur de Beni-Mbau

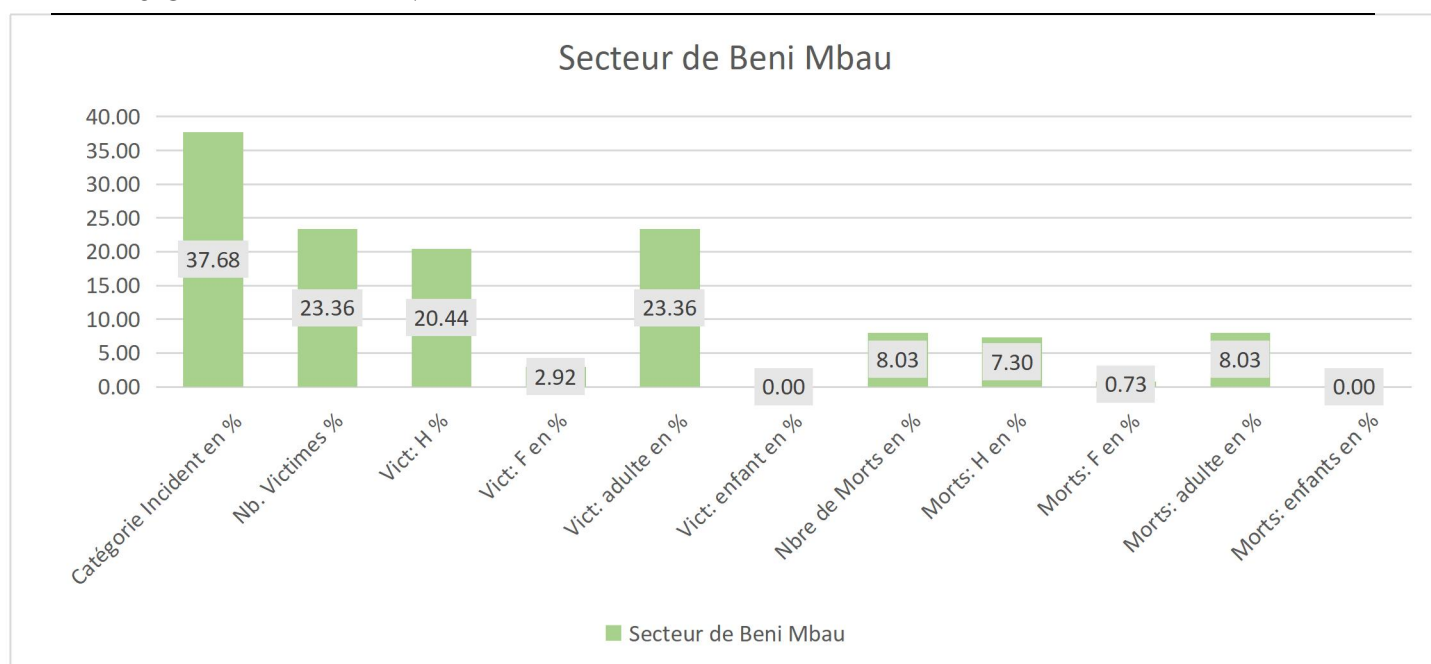


Figure 11 Graphique d'incidents et victimes du secteur de Beni Mbau

Le secteur de Beni-Mbau a enregistré un nombre élevé d'incidents au cours du mois. Cela témoigne du niveau de risque que les habitants courent. 8% de morts des personnes adultes avec une prédominance des hommes.

#### 4.1.1.7 Secteur de Ruwenzori

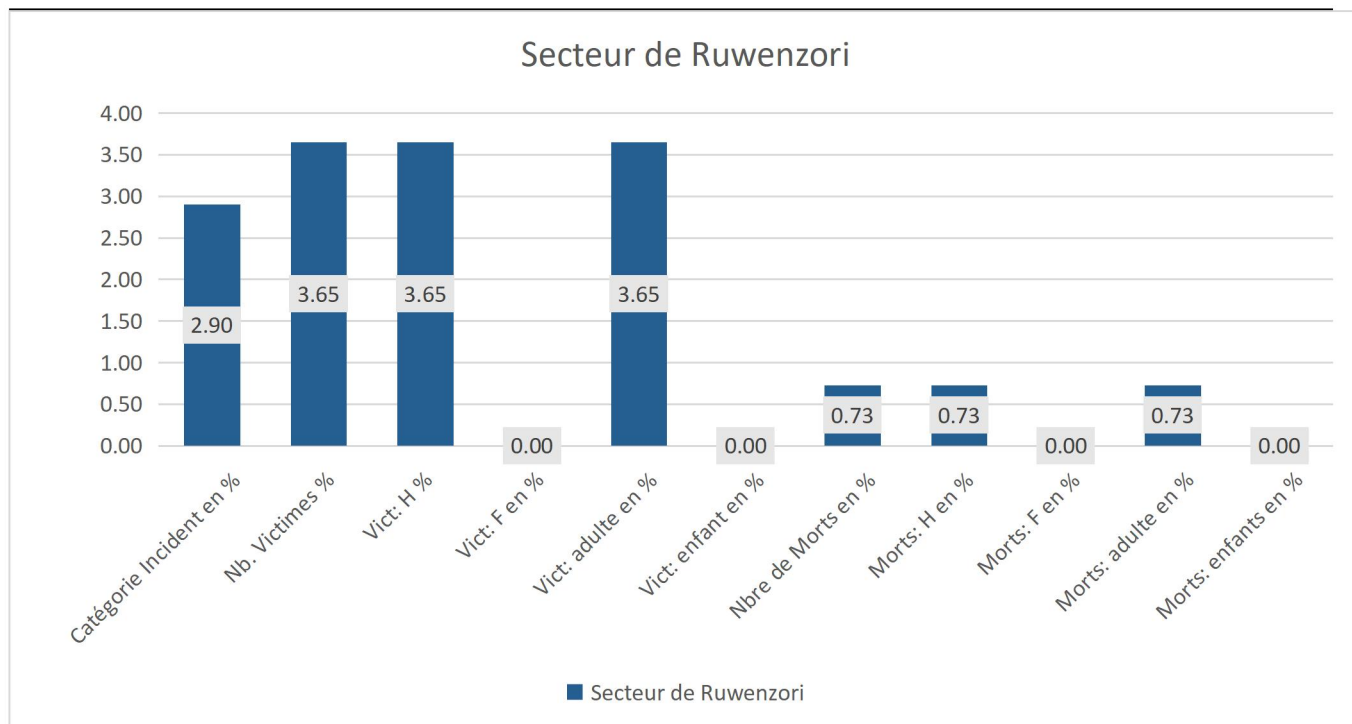


Figure 12 Graphique d'incidents et victimes du secteur de Ruwenzori

Le secteur concentre 2,90 % du total des incidents documentés dans la base de données globale, mais regroupe 3,65 % du nombre total de victimes. Les victimes enregistrées sont des hommes adultes. Le nombre de morts dans le secteur de Ruwenzori représente 0,73 % du total des décès de la région globale étudiée.

## 4.2 Aperçu des incidents par présumés auteurs

Ce tableau décrit chaque auteur avec la fréquence d'incidents qu'il aurait commis au cours du mois. Le nombre de victimes stratifiées en genre et en âge documentés, est suivi des cas de morts enregistrés au cours du mois pour chaque auteur.

| Auteurs présumés           | Nb.Inc    | Nb.Vic     | H          | F         | A          | E        | Nb.Morts  | H         | F         | A         | E        |
|----------------------------|-----------|------------|------------|-----------|------------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|
| ADF                        | 18        | 62         | 53         | 9         | 62         | 0        | 45        | 40        | 5         | 45        | 0        |
| ANR                        | 1         | 1          | 1          | 0         | 1          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Bandits armés              | 11        | 25         | 24         | 1         | 25         | 0        | 5         | 4         | 1         | 5         | 0        |
| Catastrophe naturelle      | 1         | 3          | 3          | 0         | 3          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Civil                      | 2         | 2          | 1          | 1         | 2          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Crocodile                  | 1         | 1          | 1          | 0         | 1          | 0        | 1         | 1         | 0         | 1         | 0        |
| Inconnue                   | 15        | 18         | 11         | 7         | 17         | 1        | 16        | 9         | 7         | 15        | 1        |
| Militaire FARDC            | 10        | 12         | 10         | 2         | 11         | 1        | 3         | 1         | 2         | 2         | 1        |
| PNC, ANR, FARDC, WAZALENDO | 1         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Prisonnier                 | 1         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Titres immobiliers         | 1         | 0          | 0          | 0         | 0          | 0        | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        |
| Wazalendo                  | 7         | 13         | 11         | 2         | 13         | 0        | 2         | 1         | 1         | 2         | 0        |
| <b>Total général</b>       | <b>69</b> | <b>137</b> | <b>115</b> | <b>22</b> | <b>135</b> | <b>2</b> | <b>72</b> | <b>56</b> | <b>16</b> | <b>70</b> | <b>2</b> |

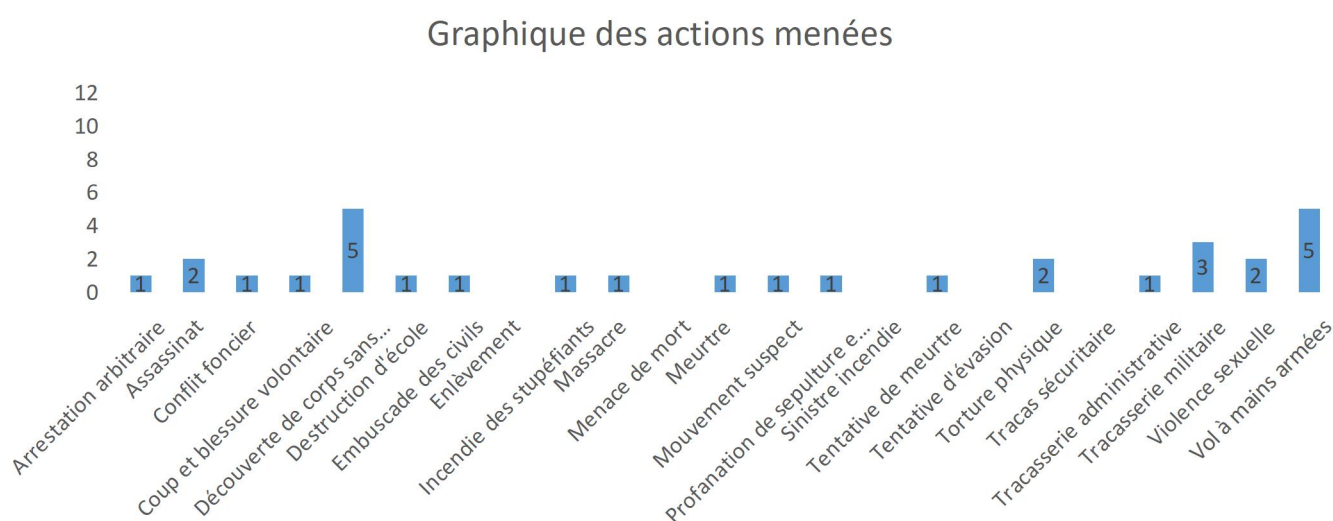
Ce tableau dépeint une zone de forte insécurité dominée par l'activisme sanglant de l'ADF et une criminalité résiduelle importante (bandits, inconnus). Les forces de l'ordre et de sécurité font également partie des acteurs commettant des exactions. Le visage de la victime dans cette région est presque exclusivement celui d'un homme adulte, qui court le risque, une fois pris dans un incident.

La complexité du contexte met en évidence différents acteurs dont ceux qui sont dominant enregistrent entre 10 et 20 de fréquence d'incidents. De là, il s'aperçoit que l'ADF est beaucoup plus impliqué dans la violence, suivi des individus qui opèrent silencieusement et sans laisser des traces. La base des données les enregistre ici comme des « inconnues ».

Les bandits à mains armées, les militaires FARDC et les wazalendo occupent une place de choix dans le trouble de la vie sociale dans la région. Leur implication n'est pas à négliger.

### 4.3 Aperçu des réponses des autorités aux incidents documentés

Ce graphique présente les types d'incidents, suivi des actions menées par les comités locaux de protection et les réponses fournies par les autorités au niveau local.



Partant de la liste d'incidents et les barres du graphique, les faits saillants qui ont été suivis des actions communautaires se détaillent par leur fréquence. C'est à l'exemple de cas de découverte de corps sans vie, des assassinats. Ils témoignent de fait, l'existence d'une violence mortelle très élevée.

Plusieurs catégories enregistrent 1 action, notamment l'Arrestation arbitraire, le Conflit foncier, les Coups et blessures volontaires, la Destruction d'école, l'Embuscade des civils, l'Incendie des stupéfiants et le Massacre.

Graphique des réponses de décideur aux alertes



L'aspect le plus marquant et intrigant de ce graphique réside dans la comparaison des données. Chaque incident visible (Arrestation arbitraire, Assassinat, Conflit foncier...), le nombre d'actions menées est strictement identique au nombre de réponses des autorités. Cette proactivité témoigne systématiquement de la volonté d'apporter de réponses institutionnelles aux alertes produites par les membres de la communauté.

Cependant, le graphique ne reproduit pas le niveau d'impact et de l'efficacité de ces réponses. Il peut s'agir d'un exquisément ou bien d'une simple parole prometteuse de faire un suivi de l'alerte. Le graphique ne montre pas aussi la durée que l'autorité informée prend pour apporter la réponse.

## 5 Quelques facteurs supposés avoir favorisé la faible protection des civils

1. Il y a une crise de gouvernance manifesté par un désaccord et des soucis d'harmonisation opérationnelle et administrative entre le gouverneur du Nord-Kivu et un député de Butembo. Ces tensions politiques affaiblissent la cohésion des institutions face à la crise et détourne l'attention des services de sécurité de leur mission.
2. Les exactions commises par les forces de l'ordre sur les civiles brisent la confiance de la population et alimentent l'instabilité.
3. L'activisme des groupes terroristes dans la région reste un facteur majeur qui explique les attaques simultanées à différents endroits et des massacres à grande échelle.
4. La catégorie des auteurs "Inconnus" est extrêmement élevée (15 incidents et 16 morts). Le fait que de nombreux criminels opèrent silencieusement sans laisser de traces favorise la récurrence des meurtres et des découvertes de corps sans vie (11 incidents).

5. La prédominance des "Bandits armés" indique une circulation incontrôlée d'armes à feu.
6. La faible intégration des communautés dans le mécanisme de la riposte contre Ebola à Beni et Lubero, ainsi qu'en Ituri, laisse place à des suspicions qui font naître les poches de résistance.

## 5.1 Recommandations

Les données ci-haut fournies et analysées, nécessitent des interventions coordonnées de la part des acteurs de maintien de la paix et la sécurité. A la limite de nos analyses, nous formulons des propositions d'actions en termes de recommandations ci-après :

***a) A monsieur le Maire de Ville de Beni et messieurs les administrateurs des Territoires de Beni, Irumu, Lubero et Mambasa :***

- De prévoir des plans d'urgence et de contingence sécuritaire dans les agglomérations allant du Secteur de Beni-Mbau (en Territoire de Beni) au Secteur des Bapere (dans le Territoire de Lubero).
- D'appuyer et accompagner la campagne de ramassage d'armes lancée par le gouvernement congolais et mise en œuvre via le P-DDRCS, par des actions de bouclage régulier dans différentes agglomérations.

***b) Au Commandement des Opérations sokola 1 dans le secteur Nord-Kivu :***

- De sécuriser prioritairement le secteur Beni-Mbau (Oicha, Batangi Mbau) identifié comme "couloir" de l'ADF, par des check-points mobiles et une surveillance technologique (drones, si possible) pour couper les lignes de ravitaillement et de mouvement.
- D'initier le renseignement de proximité en vue d'identifier les "facilitateurs" au sein de la population civile qui facilitent à l'ADF de s'infiltrer dans le secteur des Bapere et celui de Beni-Mbau. Ce renseignement fera aboutir dans un laps de temps à l'identification des réseaux de complicité locaux.

***c) Aux médecins chef de zones de Beni, d'Oicha, de Butembo, de Katwa et de Lubero***

- De bien assumer la coordination de causes des décès et renforcer les capacités des prestataires dans les réponses aux cas détectés pour limiter les décès.
- De réduire le temps dans la vérification des échantillons swabés
- D'intégrer les relais communautaires (réseau de chaque zone) dans la riposte

## 5.2 Difficultés rencontrées

Pendant la réalisation de ce travail de monitoring, des difficultés majeures ont empêché que ce rapport soit produit en temps. Certaines sont liées à la précision sur les vraies identités des auteurs d'incidents, chose qui justifie (la mention « Inconnus » dans la colonne des auteurs, ainsi que celles de certaines victimes ; le faible accès aux zones de conflit armé où les populations se sont déplacées ; aux moyens logistiques sur terrain qui affecte le niveau de notre présence partout où les incidents sont évidents ; à la perturbation de la connexion internet et réseau de communication, mais aussi au niveau de l'analyse rapide du niveau de vulnérabilité que courraient les équipes sur terrain.

Les réponses fournies par les autorités locales, n'ont pas été analysées sur le plan de la qualité (efficacité ou pertinence de la réponse). Les quelques réponses obtenues, ont concerné les incidents commis par les civils.

L'absence des représentations dans les zones sous contrôle des AFC/M23, constitue une insuffisance dans le mécanisme de la documentation des abus et violations des droits de l'homme dans ces espaces.

## 6 Conclusion générale

En somme, ce rapport de monitoring du mois de mai 2026 met en lumière la persistance d'une crise sécuritaire et humanitaire aiguë en Ville de Beni, dans les Territoires de Beni et Lubero, ainsi qu'en Ituri. Les données statistiques recueillies, totalisant 69 incidents et 72 décès, révèlent une violence particulièrement létale qui frappe de manière disproportionnée les hommes adultes, tout en maintenant une menace constante sur l'ensemble de la population. L'activisme sanglant des forces terroristes de l'ADF, combiné à la criminalité résiduelle des bandits armés et à la prolifération d'acteurs « inconnus », continue de déstabiliser profondément la région et d'alimenter un climat d'insécurité diffuse.

Au-delà de la violence armée directe, l'analyse contextuelle démontre que la dégradation des mécanismes de stabilité est fortement exacerbée par des facteurs structurels et politiques. Les dissensions institutionnelles au sommet de la province et les exactions documentées de la part de certains éléments des forces de l'ordre et de sécurité constituent autant de freins à une protection efficace des civils. De surcroît, l'émergence d'un défi sanitaire d'envergure internationale avec la variante de l'Ebola Bundibugyo vient

complexifier une dynamique sécuritaire déjà lourdement fragilisée par les tensions économiques liées à la fiscalité locale.

Face à ce diagnostic alarmant, le **Forum de Paix** réaffirme la nécessité absolue d'une action coordonnée et immédiate entre les décideurs et les communautés de base. Si la réactivité bureaucratique des autorités locales est formellement enregistrée, son impact réel sur le terrain doit impérativement se traduire par des mesures concrètes et qualitatives. L'activation de plans de contingence, le renforcement du renseignement de proximité, l'appui manifeste au processus de désarmement (P-DDRCS) et la pacification de l'espace politique, sont les clés indispensables pour démanteler les réseaux de complicité et jeter les bases d'une paix durable au Nord-Kivu et en Ituri.

## 7 Notes de référence

Amin, D. (2026, Mai Samedi 09). *Congorassurance*. Récupéré sur Congorassurance.cd:

<https://congorassurance.cd/societe/2026/05/09/nord-kivu-la-fecbeni-appuie-les-mesures-du-gouverneur-militaire-et-donne-48>

Bernard, J. (2024, Octobre 7). *Nations Unies*. Récupéré sur [www.news.un.org](http://www.news.un.org):

<https://news.un.org/fr/audio/2024/10/1149431>

KAZADI, H. (2026, Mai Lundi 14). *Scooprdc*. Récupéré sur Scooprdc.net:

<https://scooprdc.net/2026/05/14/nord-kivu-le-gouverneur-militaire-saisit-lanr-contre-le-depute-crispin-mbindule-pour-activites-subversives/>

Marc Maro Fimbo. (2026, Mai Samedi 30). *Radio Okapi*. Récupéré sur [www.radiookapi.net](http://www.radiookapi.net):

<https://www.radiookapi.net/2026/06/02/emissions/dialogue-entre-congolais/une-nouvelle-attaque-des-adf-beni-fait-environ-20>

OMS, Déclaration. (2026, Mai Dimanche 17). *Who.int*. Récupéré sur [www.who.int](http://www.who.int):

<https://www.who.int/fr/news/item/17-05-2026-epidemic-of-ebola-disease-in-the-democratic-republic-of-the-congo-and-uganda-determined-a-public-health-emergency-of-international-concern>

WHR. (2026, Mai Le 11 juin). *Watch, Human Righth*. Récupéré sur [www.hrw.org](http://www.hrw.org):

<https://www.hrw.org/fr/news/2026/06/11/rd-congo-les-communautes-devraient-participer-a-la-reponse-a-lepidemie-debola>

**Fait à Beni, le 22 Juin 2026**

**Pour le Forum de Paix**



**La Coordination**